

Le 9 janvier 2025

Objet : Deux cent soixante-sixième lettre d'information du Manoir des pionniers

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leurs familles et de leurs mandataires spéciaux

Éclosions

Le 8 janvier 2025, Santé publique Sudbury et districts a déclaré la fin de l'éclosion de maladie respiratoire dans l'aire résidentielle Lilac Mallard.

Tous les visiteurs des aires résidentielles touchées par une éclosion sont priés de porter tout l'équipement de protection individuelle indiqué (tel qu'identifié à l'extérieur de la chambre de votre proche et à l'entrée de l'aire résidentielle).

Éclosions			
Aire résidentielle	Date de la déclaration	Date de la fin	Type
Ramsey Scenic	24 décembre 2024		maladie respiratoire
Lilac Mallard	27 décembre 2024	8 janvier 2025	maladie respiratoire

Canalisation de gaz

Le 7 janvier 2025, vers environ 16 h, un entrepreneur effectuant des travaux d'excavation dans le cadre du projet de réaménagement du Manoir des pionniers a frappé une canalisation de gaz desservant le foyer. Cet incident a causé une fuite de gaz dans la zone de construction derrière l'immeuble. Des employés d'Enbridge Gas se sont présentés immédiatement sur les lieux et ont réparé la fuite durant la soirée. Le personnel a pris des mesures pour minimiser les perturbations pour les résidents et pour garantir la poursuite des services essentiels. Pour composer avec les bains et les services de buanderie prévus qui n'ont pas été livrés en raison de l'incident, nous avons mis à l'horaire des employés additionnels les 8 et 9 janvier 2025 afin d'offrir tous les services dans les plus brefs délais.

La sécurité en hiver

Faites attention lorsque vous vous déplacez entre votre véhicule et notre immeuble. De même, lorsque vous entrez dans le foyer, veuillez vous essuyer les pieds sur les tapis et prendre le temps d'enlever toute neige qui s'est accumulée sur la marchette ou le fauteuil roulant de votre proche. Un nettoyeur à bottes se trouve à l'entrée principale pour votre commodité afin de nous aider à minimiser la quantité de neige et de sable répandue dans le foyer avec vos chaussures.

Veuillez éviter de stationner sur les bordures et les trottoirs afin de maintenir les voies dégagées pour l'équipement de déneigement; les résidents utilisant des aides à la mobilité doivent pouvoir utiliser les trottoirs.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur, Services de soins de longue durée

- c. c. René Lapierre, conseiller municipal et président du Comité des services communautaires et d'urgence
Kevin Fowke, administrateur en chef par intérim
Brendan Adair, directeur général intérimaire du Développement communautaire
D^r Maurice St. Martin, directeur médical
Gestionnaires des soins aux résidents
Dianna Foster, Conseil des familles
Maria Aprea, Conseil des résidents

